

## INFORMATIONS CLIENTS PARTICULIERS Grille Tarifaire au 1<sup>er</sup> Avril 2023

Indice de base : 11.52€ (hors application d'obligation d'une CCN)  
Susceptible d'évoluer

TARIFS		
Activités	€/h/salarié	Coefficient
Ménage régulier*	21.50 €	1.87
Ménage régulier + Repassage*	23.00 €	2.00
Repassage*	23.00 €	2.00
Ménage ponctuel* <i>Vitrerie, intervention après déménagement/travaux, logements insalubres,...</i>	23.50 €	2.04
Jardinage classique* <i>Entretien courant, tonte,...</i>	22.50 €	1.96
Jardinage spécifique* <i>Pelle, création, petite maçonnerie décorative, taille, dessouchage...</i>	23.50 €	2.04
Manutention - Aide déménagement	23.50 €	2.04
Homme toutes mains (intervention de 2h maximum) *	23.50 €	2.04

*Devis gratuit sur simple demande*

Nous étudions toutes vos demandes de prestations  
Contactez-nous pour en discuter !

### Frais annexes

Adhésion (valable 12 mois)	10,00 €
----------------------------	---------

### Majorations

Heures supplémentaires de la 36 <sup>ème</sup> à la 43 <sup>ème</sup> **	25%
Heures supplémentaires de la 44 <sup>ème</sup> à la 48 <sup>ème</sup> **	50%
Heures de nuit (travail de 21h à 6h)**	25%
Heure du dimanche	Selon convention collective

\*\*Selon convention collective

### Avantages fiscaux\*

\*Certaines prestations réalisées chez les particuliers ouvrent droit à une réduction d'impôts dans le cadre des Services Aux Personnes (SAP) selon loi des finances et décrets en vigueur.

### Rappels

Le client fournit le matériel et les matériaux nécessaires à la bonne réalisation de la prestation.  
Le client est responsable de la sécurité des salarié.e.s et leur fournit les EPI pour lui permettre de travailler dans les meilleures conditions.

Durée minimale facturée par intervention : 1 heure

**Taux facturation** = indice de base x coefficient de l'activité